



RECOMMANDATION DE LA COMMISSION MEDICALE ET ANTIDOPAGE DE LA CBI

SANS DROGUE ET ANTIDOPAGE

Cette compétition est classée dans le calendrier de la CBI comme une «épreuve de référence», classification qui comprend à la fois le respect des normes internationales de WADA et l'application du règlement de la CBI pour les épreuves classées "épreuve propre" dans les termes définis par la WADA et les règlements spécifiques de la CBI, y compris l'homologation des records.

La non-application de ce règlement entraîne automatiquement pour l'athlète et/ou l'équipe et/ou l'organisateur des sanctions de nature sportive, civile et/ou pénale conformément à la législation du pays accueillant la manifestation.

Tous les athlètes prenant des médicaments pour des maladies spécifiques diagnostiquées doivent avoir un document valide d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivré conformément aux normes de WADA et accepté par la Commission médicale et antidopage de la CBI (compliance@cbi-prv.org).

La mise en œuvre de contrôles antidopage est également requise par les règlements techniques de la CBI pour la confirmation des records mondiaux et continentaux. Les contrôles et les évaluations à ces fins peuvent être effectués par l'ACD (agent de contrôle du dopage) ou par du personnel qualifié de la CBI en utilisant le kit officiel et en suivant les procédures d'échantillonnage antidopage.

En cas de résultat négatif ou d'échec de la procédure, le résultat ne sera pas confirmé.

URGENCES MÉDICALES

Compte tenu de la taille et de l'importance de l'événement CBI, ainsi que de l'âge et de la promiscuité des interactions des athlètes, il est nécessaire que le comité d'organisation accorde une attention particulière à la gestion des aspects médicaux, compte tenu également du niveau constant du COVID et d'autres concours d'épidémies.

Toutes les équipes et le personnel impliqués, y compris les bénévoles, doivent avoir accès aux informations et aux recommandations qui doivent être partagées et coordonnées afin d'assurer une réponse opérationnelle coordonnée.

Les services d'urgence médicale devraient être fournis pendant la durée de l'événement grâce à une collaboration avec le Croissant Rouge Turc, et seront actifs du 22 au 28 octobre 2024.

Pour assurer une réponse rapide et une coordination avec les installations médicales extérieures, un poste médical devrait être opérationnel pendant toute la durée de l'événement.

Les établissements publics et les hôpitaux extérieurs fourniront des services médicaux d'urgence H24.

ASSURANCE MÉDICALE ET ASSURANCE ACCIDENT POUR L'ÉVÉNEMENT

Le Croissant-Rouge Turc fournira un service d'assistance médicale d'urgence pendant toute la durée de la compétition dans le cadre de la couverture du comité d'organisation pour tous les participants à cette manifestation.

La souscription d'une assurance privée devrait être fortement envisagée pour les accidents nécessitant des services ou des traitements spécifiques, tels que des soins médicaux, qui ne sont pas couverts par le Comité d'organisation.

TRANSPORT DE MÉDICAMENTS DANS UN SAC À MAIN

Lors de l'enregistrement et des contrôles de sécurité douaniers, les médicaments doivent être présentés dans un sac transparent fermé, les liquides étant contenus dans des récipients individuels d'une capacité ne dépassant pas 100 ml, accompagnés de la notice et de l'ordonnance médicale.

Les athlètes et/ou les personnes qui les accompagnent doivent se conformer aux réglementations en vigueur dans le pays d'origine et dans le pays où se déroule la manifestation, s'ils doivent transporter des médicaments à base de substances narcotiques ou psychotropes, y compris ceux destinés à leurs propres besoins thérapeutiques,

Ces procédures prévoient, pour le citoyen qui doit se rendre à l'étranger et poursuivre une thérapie à base de drogues ou de psychotropes, la possession d'un certificat médical spécifique, délivré par le médecin généraliste ou le médecin du service médical de santé.

Dans les deux cas, les médecins doivent être identifiables et joignables pour toute confirmation/évaluation.

CONTACTS ET SOUTIEN

Giorgio R. Barone
CBI - Président de la Commission médicale et antidopage

Mobile & WhatsApp : +39 347 476 8242 (H24)
Courriel : compliance@cbi-prv.org ou giorgio.barone.ge@gmail.com

Nous remercions Jean Yves Perronnet de la Fédération française pour la traduction.

Cette traduction a été produite et diffusée pour faciliter la compréhension et l'application du contenu. Il est entendu que le texte anglais reste la seule référence pour toute interprétation et/ou jugement.

09.09.2024



Personal Data of participant @ CBI Event (Only for Medical Emergency)

Given Name	
Family Name	
Country / Team member	
Date of birth	
Mobile	
Alternative contact in emergency	
Residence / Overnight stay	
Diseases present	
Medication you take	
Extra Note	

To facilitate access to personal information, in case of medical emergency, this document may be returned by email duly completed or delivered at the event checkin.

Pour faciliter l'accès aux informations personnelles, en cas d'urgence médicale, ce document pourra être retourné par e-mail dûment complété ou remis au check-in de l'événement.